

Comité de Jumelage de Bois d'Arcy

Conseil d'orientation* des activités pour l'année 2020

Sous la Présidence de M. Jean-Philippe LUCE, maire de Bois d'Arcy

9 décembre 2021



(*) Conseil d'orientation = conseil d'administration spécifique, présidé par le maire, selon la convention du 10 février 1998 « Ville de Bois d'Arcy / Comité de jumelage », complémentaire aux statuts de l'association.

Ordre du jour

- ◆ Propositions d'activités pour l'année 2022
 - Activités récurrentes (par et pour les français)
 - Les rencontres officielles de l'année 2022 entre les habitants des 2 communes
 - ◆ Activités en commun à Bois d'Arcy
 - ◆ Réception des allemands à Bois d'Arcy sous l'égide du CJBA
 - Participation des associations arcisiennes

- ◆ Aspects financiers : prévisions 2022
 - Fonctionnement récurrent du Comité
 - Réception à Bois d'Arcy
 - Organisation de la fête de la bière : évènement festif organisé par la ville de Bois d'Arcy, à l'occasion de la présence des allemands

- ◆ Synthèse : besoins de financement pour 2022

Activités sur 2020 (1/3)

◆ Activités récurrentes

- Cours d'allemand : toujours 1 seul cours pour la saison 2021-2022,
 - ◆ Cours « perfectionnement » du lundi (2/3 en distanciel et 1/3 en présentiel) : 7 participants
 - ◆ Des élèves ont arrêté (provisoirement) suite aux cours en distanciel.
 - Distanciel conservé car les cours de Fontenay sont arrêtés (explication à donner)
- Journée franco-allemande : vendredi 21 janvier 2022, à la salle de réception de la Maison des Associations. L'horaire reste à définir 20h ou 20h30. [Sous réserve des restrictions sanitaires.](#)
 - ◆ *(rappel : la date officielle de la journée franco-allemande est le 22 janvier, anniversaire de la date de la signature du traité de l'Elysée)*
 - ◆ Vœux du Comité et galette de début d'année pour les adhérents du Comité
 - ◆ Projection d'un diaporama et/ou d'une vidéo du déplacement d'octobre 2021 à Mùcheln
- Assemblée Générale le mercredi 2 février 2022. [Sous réserve des restrictions sanitaires.](#)
 - ◆ Maison des associations à 20h30
- Réception des allemands prévue du 20 au 22 mai 2022. [Si la situation sanitaire leur permet de venir.](#)
 - ◆ Dates définies après concertation entre les maires des 2 villes.
 - ◆ détails ci-après
- Fête de la bière prévue le samedi 21 mai 2022 au soir.
- Fête de fin de la saison associative : un vendredi en fin juin 2022 (date à définir)
 - ◆ Avec projection(s) des activités de début 2022 à Bois d'Arcy.
- Forum des associations : en septembre 2022 (date à venir)
- Participation au Marché de Noël 2022 (dates à venir).

Alerte sur les dates du 20 au 22 mai 2022

- ◆ Informations reçues le 8 décembre 2021, de la part du Comité de Jumelage de Mùcheln, qui a eu une réunion de bureau le 7 décembre.
- ◆ Les dates du 20 au 22 mai 2022 ont été convenues entre les 2 maires, mais, apparemment, sans concertation de Andreas Marggraf avec le Comité de Jumelage de Mùcheln.
- ◆ Plusieurs personnes organisatrices dans le bureau du CJM ont d'ores et déjà planifié des voyages à ces dates et seront absentes.
- ◆ La personne qui s'occupe d'apporter la bière et le matériel de tirage fait partie de ces personnes qui seront absentes.
- ◆ A notre sens, ces informations sont de nature à remettre en cause :
 - La réception des allemands le week-end du 20-22 mai par le CJBA
 - L'apport de la bière allemande pour l'évènement festif « Fête de la bière », organisée par la ville de Bois d'Arcy le samedi 21 mai
 - ◆ → la fête de la bière se déroulerait alors sans participation des allemands
- ◆ Les slides suivants ont été rédigés avant connaissance de ces informations.
 - Ils restent en partie valables, même si les dates sont amenées à être modifiées

Activités sur 2022 (2/2)

◆ Réception des allemands

● Du 20 au 22 mai 2022:

◆ Réception des allemands à l'occasion de la 10^{ème} fête de la bière

- Arrivée du bus au COSEC. Arrivée possible de quelques personnes séparément par avion ou en voiture.
- Accueil le vendredi soir (COSEC) et repas dans les familles
 - A définir : organisation d'un rapide pot d'accueil par la mairie ?
- Visite(s) le samedi matin, avec participation des français qui le souhaitent (Visite du château de la Malmaison). Repas du midi avec les allemands.
- Samedi après-midi : libre en familles.
- Samedi soir : Fête de la Bière le soir au COSEC (ou à Colette Besson ?), avec courte cérémonie de l'anniversaire des 25 ans du jumelage.
- Dimanche matin : en cours de définition (activités sportives.....) selon disponibilité des associations et des gymnases.
- Dimanche midi : buffet froid, avec participation des familles d'accueil. Lieu = COSEC (plus commode car le bus stationne au COSEC).
 - Envisagé avec les familles d'accueil : gâteau d'anniversaire 25 ans et cadeaux aux allemands.

◆ Hypothèse de participants

- Environ 50 allemands (remplissage d'un bus + quelques individuels)
- Hébergement dans des familles d'accueil (ou à l'hôtel pour les représentants officiels qui le souhaitent).

Participations envisagées des Associations

◆ Intentions d'associations arcisiennes

- Pour leur participation à des activités lors de la venue des allemands en mai 2022
- Sans engagement de leur part à ce jour, mais projets à préciser.

◆ Associations

- Ateliers Arcisiens :
 - ◆ Poursuite des échanges d'œuvres avec les artistes de Mùcheln
- Karaté
 - ◆ L'association compte poursuivre les rencontres et entraînements avec le Musashi de Mùcheln, à Bois d'Arcy. Accord pour le dimanche 22 mai au matin.
- Tennis
 - ◆ Toujours d'accord pour des rencontres avec des joueurs de Mùcheln. A voir si des joueurs sont intéressés côté Mùcheln ?
- Autres : la date étant maintenant connue, d'autres associations pourront faire connaître leurs intentions. Les associations : le hand-ball, le volley, le basket et le tennis de table seront contactées après le Conseil d'orientation.

Aspects financiers : fonctionnement récurrent du Comité

◆ Cours d'allemand :

- 1 seul cours, le lundi de 20h à 21h30, à la maison des associations Lino Ventura
- 7 élèves en 2020-2021. Pas de perspective de récupération d'élèves du cours de Fontenay
- Participation financière des élèves
 - ◆ 190 €, pour la saison 2021-2022, en plus de la cotisation
 - ◆ Pas d'augmentation salariale pour le professeur.

◆ Charges URSSAF :

- rattrapage des reports de charges faits en 2020 et 2021 : env. 500 € sur compta 2022

Fonctionnement récurrent du CJBA	Dépenses	Recettes	Besoin
Cours d'allemand : 1 seul cours hebdomadaire = 45 h sur l'année.			
Frais de personnel (via Chèque Emploi Service Associatif)	2 720 €		2 720 €
Participation 7 élèves (190 € depuis 09/2017)		1 330 €	-1 330 €
Fonctionnement du comité (assurance, frais bancaires, papeterie, correspondance, expositions...)	500 €		500 €
Cotisation des membres et associations (40 cotisations envisagées)		1 080 €	-1 080 €
Soirée franco-allemande et galette (janvier) : pas de participation d'école prévue	150 €		150 €
Repas fin saison associative (juin) : apéritif et boissons	150 €	0 €	150 €
Forum (septembre)	0 €	0 €	0 €
Marché de Noël (si produits apportés par nos amis Mûchelnois)	550 €	650 €	-100 €
Total	4 070 €	3 060 €	1 010 €

◆ Cotisations :

- Il n'y a pas eu d'augmentation décidée en AG pour la saison 2022-2023.
 - Rappel : pour la saison 2021-2022, la cotisation est restée à 27 € pour tous (associations, individuels et famille)
 - Rappel : compte-tenu de la faible activité du CJBA en 2020 pour cause de pandémie, la cotisation pour les adhérents 2020-2021 a été réduite à 13 € (sauf pour les participants du cours d'allemand qui ne s'est pas interrompu).
 - Pour la saison 2022-2023, la cotisation retrouvera son niveau de 27 € pour tous.

Réception allemands : 20 au 22 mai 2022

hypothèse de 50 personnes reçues

- ◆ Le chiffre de 50 allemands resterait à confirmer. [Tous devront avoir le pass sanitaire européen.](#)
- ◆ Accompagnement des français le samedi. [Pass sanitaire obligatoire.](#)
 - Repas du samedi midi : offert par le CJBA aux familles d'accueil (2 maxi par famille), payant pour les autres.
- ◆ Visite du samedi : selon le lieu de la visite, autocar budgété par le CJBA ou véhicules personnels
 - Budgeté ci-dessous : un autocar pour véhiculer les français (en réalité partage des français et allemands entre les 2 bus). L'autocar est à privilégier, car les voitures particulières posent le pb du parking.
- ◆ Dimanche matin : Sport. Pas de dépenses envisagées.
- ◆ Dimanche midi. [Pass sanitaire obligatoire.](#)
 - Plats variés apportés par les familles d'accueil (pas de desserts). Compléments, boissons et pain par le CJBA.
 - Gâteau à l'occasion de l'anniversaire des 25 ans. Entre allemands et familles d'accueil.
 - Petit cadeau à chaque allemand (idées = pot de miel de fabrication locale – petit album photo – set de table personnalisé – mug personnalisé)

Réception allemands 20 au 22 mai 2022 à Bois d'Arcy	Dépenses	Recettes	Besoin
Hypothèses			
50 allemands (= 1 bus + individuels)			
Hébergement allemands, petits-déjeuners, + repas vendredi soir dans familles	0 €		0 €
Restaurant samedi midi lors de la visite (32 €) : 50 allemands	1 600 €		1 600 €
Restaurant samedi midi pour familles d'accueil (30 français : remerciement pour hébergement)	960 €	0 €	960 €
Visites le samedi Château Malmaison (pass sanitaire obligatoire)			0 €
Devis 2019 = 16€/ pers (billets entrée et 3 conférenciers dont 2 en allemand)	1 280 €		1 280 €
Autocar pour familles d'accueil pour la visite et le restaurant du midi.	850 €		850 €
Fête de la bière : prise en charge par le CJBA des repas des 50 allemands			0 €
(hypothèse d'un billet d'entrée à 35 €)	1 750 €		1 750 €
Dimanche : qq plats + boissons fournis par CJBA pour les 50 allemands (12 € par repas)	600 €		600 €
Les français amènent des plats variés			0 €
Gâteau d'anniversaire pour les 25 ans (pour env 80 personnes. 4 €/pers)	320 €		320 €
Cadeau individuel aux allemands (venue et 25 ans).			0 €
Exemple = set de table personnalisé avec 1 image = 8 €/set	400 €		400 €
Total	7 760 €	0 €	7 760 €

10^{ème} fête de la bière : 21 mai 2022

- ◆ Nouveauté : organisation par le Service Événementiel de la ville. C'est une manifestation festive de Bois d'Arcy, organisée à l'occasion de la venue des allemands.
 - Les allemands continuent d'apporter la bière de la soirée.
- ◆ Il s'agit donc d'un chiffrage indépendant du jumelage et des allemands
- ◆ Maximum de participants possible au COSEC : 345 personnes dont les allemands (sous réserve de jauge plus limitée suite Covid). [Pass sanitaire obligatoire à l'entrée \(information à faire lors de la vente des billets\)](#)
- ◆ Déroulement envisagé
 - M. le maire souhaite marquer le coup de l'anniversaire des 25 ans, devant un public plus vaste que celui des seuls sympathisants habituels du jumelage.
 - ◆ Des allocutions et échanges de cadeaux officiels sont prévus au début de la fête, avant de servir l'apéritif.
 - ◆ Maximum 20 minutes, sans hymnes. Y aura t-il un renouvellement du serment de jumelage ?
 - Apéritif
 - Choucroute avec bière des allemands (1 verre de 40 cl inclus dans le repas). D'autres verres possibles à charge des participants. Eaux et boissons non alcoolisées incluses dans repas.
 - Du vin blanc payant est disponible au bar (non inclus dans le repas).
 - Fromage – dessert – café ou tisane.
 - Le dessert n'est pas le gâteau d'anniversaire des 25 ans.
- ◆ Un orchestre français est prévu, avec utilisation d'un fond musical pendant les pauses de l'orchestre.
 - L'orchestre doit respecter les règles de l'utilisation de l'argent public (devis, facture, justificatifs des montants versés).
- ◆ Le prix du billet d'entrée sera défini par la mairie. Gratuit pour les allemands, pris en charge par le CJBA.
- ◆ *Rappel : suite à la forte augmentation en 2016 (volonté de faire au prix coûtant, la manifestation n'avait pas fait le plein : 245 entrées sur 345 possibles.*

Fête de la bière :

Pour information : rappel des montants de droits d'entrée de 2016

- ◆ Rappel de la dernière fête de la bière , en 2016
 - Prix d'entrée non CJBA = 44 € (1/2 tarif pour enfant moins de 12 ans accompagné)
 - Prix d'entrée membre CJBA cotisant = 38 € (1/2 tarif pour enfant moins de 12 ans accompagné)
 - ◆ Limitation : 2 entrées adultes à prix réduit + enfants du foyer à prix réduit
 - ◆ Pas de réduction pour les membres non-cotisants des associations cotisantes.
 - Allemands : invités
- ◆ En 2022
 - Les différents prix d'entrée seront définis par la mairie

Fête de la bière :

Points à analyser (1/4)

- ◆ Jusqu'à présent, les postes de dépenses comptabilisés étaient :
 - Le traiteur (choucroute – salade – fromage – dessert – matériel chauffant – service)
 - Achat de compléments du repas (hors traiteur) : apéritif – café et tisanes
 - Vente de vin blanc – Autres boissons non payantes (eau et jus de fruits)
 - La bière + gobelets inclus dans le billet d'entrée
 - La décoration de la salle
 - L'orchestre
 - La SACEM
 - Les vigiles

- ◆ Des estimations peuvent être faites sur ces postes, sur la base des dépenses des années précédentes.

Fête de la bière :

Points à analyser (2/4) – Chiffrage issu des années précédentes

- ◆ Chiffrage issu des années précédentes avec les hypothèses suivantes :
 - Délégation de 50 allemands
 - Salle pleine de 345 repas
- ◆ Ces chiffres ne rentreront plus dans la comptabilité du CJBA et de la demande de subvention.

Fête de la Bière 21 mai 2021 au COSEC Bois d'Arcy - Pass sanitaire obli	Dépenses	Recettes	Besoin
Hypothèses : délégation de 50 allemands - 345 entrées dont 10 enfants et 5 orchestre.			
Estimation prix de revient = 45 €/pers			
Hypothèse de tarif : billet 35 € pour adultes - 17,5 € pour enfants			
Vente billets 35 € pour 280 adultes et 17,5 € pour 10 enfants		9 975 €	-9 975 €
Billets d'entrée des 50 allemands payés par le Comité de Jumelage		1 750 €	-1 750 €
Offert pour 5 personnes de l'orchestre (inclus dans le coût de l'orchestre)		0 €	0 €
Traiteur (30 € le repas = plat chaud + fromage + dessert) + service	10 350 €		10 350 €
Complément repas par CJBA (apéritif - café) : 4 €/pers	1 380 €		1 380 €
Bière + gobelets 40 cl --> à payer aux allemands	400 €		400 €
Autres boissons non payantes (eau & jus de fruits)	450 €		450 €
Vente de vin blanc (verre et bouteille)	100 €	200 €	-100 €
Décoration salle - nappes - serviettes - drapeaux - Impression billetterie...	200 €		200 €
Orchestre (estimation)	2 300 €		2 300 €
SACEM	600 €		600 €
Vigiles	500 €		500 €
Total	16 280 €	200 €	4 355 €

Fête de la bière :

Points à traiter (3/4)

- ◆ Plusieurs points étaient déjà traités les années précédentes par des services de la mairie (c'est-à-dire hors CJBA) :
 - L'élaboration et l'impression couleur de l'affiche de présentation de la fête et des flyers
 - L'affichage dans les panneaux municipaux
 - Les annonces sur le site Web de la ville et sur le journal municipal.
 - Le montage de l'estrade et la sono pour l'orchestre (haut-parleurs – micros) – Puis le démontage
 - Le montage du plancher pour la piste de danse – Puis le démontage
 - Le transport des tables et chaises au COSEC – Puis leur déménagement.
 - Le transport de matériel dans la salle : cintres et portants – réfrigérateurs - poubelles - barrières Vauban - une drisse de suspension pour suspendre les drapeaux - Puis leur déménagement
 - Installation d'accès à l'énergie :
 - ◆ 1 point d'eau (près du podium) pour la bière
 - ◆ 1 branchement électrique (près du podium) pour la bière
 - ◆ 1 branchement électrique (arrivée au podium) pour l'orchestre
 - ◆ 1 tableau électrique avec 5 prises mono de 16 A avec disjoncteurs séparés pour les étuves du traiteur

Fête de la bière :

Points à traiter (4/4)

- ◆ Les points ci-dessous ne peuvent être chiffrés par le CJBA, qui ne comptabilisait pas ce type de dépenses → le plus souvent = main d'œuvre par les membres du CJBA.

- ◆ Points à traiter par le Service événementiel :
 - L'élaboration et l'impression de la billetterie et des différentes sortes de contremarques.
 - Le choix du traiteur (choucroute – salade – fromage – dessert – matériel chauffant – service)
 - L'achat et le service des compléments du repas : apéritif – café et tisanes – vin blanc – boissons non alcoolisées (bar improvisé) → à inclure dans un tarif global du traiteur choisi.
 - La vaisselle, les verres et les couverts.
 - ◆ Vaisselle et verres étaient prêtés par la cuisine centrale, sous réserve de faire leur lavage le lundi matin (tâche réalisée par les membres du CJBA). Ce prêt était possible quand la fête de la bière se situait au début des vacances scolaires.
 - ◆ Le CJBA dispose d'environ 250 couverts (fourchettes et couteaux) et d'environ 50 petites cuillers.
 - Le choix et la réservation de l'orchestre
 - Les vigiles (surveillance de l'accès à la salle pour éviter des intrusions)
 - La SACEM : la mairie dispose sans doute de forfaits globaux qui peuvent inclure cet événement

- ◆ Points pour lesquels le CJBA peut apporter son aide
 - Apport de méthodologie pour les différentes sortes de contremarques à préparer.
 - La vente des billets (2 matinées au marché de Bois d'Arcy du samedi)
 - Le dispositif d'accueil, de contrôle des billets et de distribution des contremarques à l'entrée du COSEC
 - La décoration de la salle
 - L'organisation d'un vestiaire

Situation financière actuelle

- ◆ Au 31/12/2021, il restera des liquidités = env. 12 000 €
 - Peu de dépenses réalisées en 2020 et au début 2021 suite confinement et couvre-feu
 - Pas de subvention demandée pour 2021
- ◆ Pour une gestion sécurisée du Comité, les liquidités doivent être à minimum 4 000 €
 - Dépenses de début d'année avant attribution de la subvention en mai (salaires, assurance) et surtout paiement des acomptes pour les activités prévues lors de la réception mai 2022 (hors fête de la bière).
- ◆ Auto-financement possible des dépenses du jumelage : $12\ 000 - 4\ 000 = 8\ 000\ €$

Synthèse des besoins de financement

Récapitulatif	Besoin de financement jumelage
Fonctionnement récurrent du CJBA	1 010 €
Réception des allemands en mai 2022	7 760 €
Total	8 770 €

- ◆ L'auto-financement de 8 000 € n'est pas suffisant pour les besoins de 2022,
- ◆ Une demande de subvention de 770 € sera faite pour 2022.

